BOOTZHEIM

au coeur du Ried Alsacien



année 2025



La RETROSPECTIVE











Sommaire

DANS LE RÉTRO — p. 02

Album photo retraçant l'année écoulée, des manifestations aux travaux, en passant par les paysages.

EDITO DU MAIRE — p. 28

ETAT-CIVIL POPULATION — p. 30

Naissances, mariages, décès, grands anniversaires.

LA VIE SCOLAIRE — p. 32
LA VIE PÉRI'SCOLAIRE — p. 36

Les enfants de l'école de Bootzheim et du périscolaire partagent leur quotidien pendant la période scolaire.

ASSOCIATIONS — p. 37

Les associations locales participent à la vie de la commune, l'animent et créent du lien.

ON EN PARLE — p. 46

Sujets d'actualités ou focus sur les finances de la commune, apprenez-en plus !

BON À SAVOIR — p. 53

avant - propos

Chères habitantes et habitants de Bootzheim et d'ailleurs,

C'est un plaisir de vous présenter, chaque année, la rétrospective de la vie communale de Bootzheim.

La parution de notre rétrospective est l'occasion de marquer une pause dans nos existences souvent marquées par un rythme effréné que nous impose la vie, le monde qui nous entoure, les contraintes du quotidien, pour nous souvenir des moments passés, , ceux qui ont marqué 2025 pour notre communauté.

Cette année encore, elle est illustrée avec de nombreuses photos des manifestations et évènements qui se sont déroulées en 2025. Vous y trouverez à nouveau des informations utiles, pratiques, parfois techniques et financières pour une communication transparente de l'évolution de notre commune.

Qu'il me soit donné ici l'occasion de remercier toutes celles et ceux qui ont contribué à la conception de la présente rétrospective et de façon plus générale, remercier le personnel communal qui œuvre chaque jour pour que Bootzheim rayonne à la fois pour ses habitants et au-delà de ses murs avec le souci de la disponibilité et du service public.

Et enfin, je vous souhaite un agréable petit retour en arrière à la découverte de notre rétrospective 2025.

Votre Maire, Clément ROHMER



Mairie - le secrétariat



Mairie de BOOTZHEIM
10 rue Principale
67390 BOOTZHEIM

03 88 58 28 00

mairie@bootzheim.fr

Pour permettre à nos secrétaires d'assumer leurs tâches administratives mais surtout de vous accueillir dans les meilleures conditions...

Merci de respecter les horaires d'ouverture !

En dehors de ces horaires, si nécessaire, contactez la mairie par mail ou téléphone afin de convenir d'un rendez-vous.

HORAIRES D'OUVERTURE

- lundi → 10h - 12h
- mardi → 15h - 18h
- mercredi → 10h - 12h
- vendredi → (sur RdV uniquement)

2025 - dans le rétro



Les Amicales des Sapeurs-Pompiers de Bootzheim et de Mackenheim ont donné rendez-vous début janvier 2025 pour la crémation des sapins, dans une ambiance conviviale, autour du feu ; avec soupe et grillades !







Le Conseil de Fabrique a organisé, le 02 février 2025, son repas à l'occasion de la Fête Paroissiale. Gourmandise, bonne ambiance et animations !





Les aléas climatiques ou les maladies comme la chalarose du frêne rendent de plus en plus nombreuses les chutes d'arbres dans notre forêt communale. Malgré la vigilance et le soin apporté, les travaux de sécurisation de cet espace naturel sont réguliers. La forêt est un espace fragile et qui peut s'avérer dangereux









Pour préserver le patrimoine naturel de la commune, une opération "plantations" est réalisé annuellement. Son but : renouveler les peuplements dans la forêt communale !











Les pompiers de Bootzheim/Mackenheim ont organisé leur 2ème fête de la Saint Patrick.



2025 - dans le rétro











Deuxième édition réussie avec ambiance festive et conviviale...





Les chantiers, petits ou gros, ne manquent pas. Mais tous permettent d'avancer ou d'améliorer le cadre de vie

















Nous les avons attendus et accueillis avec le soleil...



Retrouvailles en terre alsacienne avec nos amis de Plazac, commune jumelée avec la nôtre depuis plus de 20 ans.







Plusieurs visites ont été proposées.
Etape 1 : le musée des arts populaires à Boofzheim



Etape 2 : déjeuner à la Ferme FRITSCH à Kogenheim









Etape 3 : visite de l'atelier et de la boutique des "Pains d'Epices LIPS" à Gertwiller









Etape 4 : découverte de la Brasserie Saint Pierre, dans la commune du même nom. Et dégustation.









Etape 5 : visite du mémorial Maginot. Tous les participants ont pu redécouvrir un pan de l'Histoire. La seconde Guerre Mondiale, celle qui a contraint plazacois et bootzheimois à se rencontrer et qui est à l'origine du jumelage.









Etape 6 : déjeuner champêtre autour de sangliers à la broche. Moment de partage, de convivialité et d'échange.







Étape 7 : moment solennel et d'autant plus important que de commémorer ensemble l'armistice du 8 mai 1945.









Étape 8 : c'est le moment des discours, des cadeaux et de l'émotion ! Le séjour fut intense et les liens se sont encore un peu plus resserrés.















Étape 9 : place à la fête et à un déjeuner de gala pour les hôtes et leurs "correspondants" mais aussi celles et ceux qui ont participé au jumelage depuis sa création.





2025 - dans le rétro



Quelques pas de danse...









Des photos souvenirs...













Et déjà le séjour s'achève !











Depuis plusieurs années, conseillers municipaux et bénévoles de la commune consacrent une journée au village (ses espaces publics, ses bâtiments, etc.)











Le travail ne manquait pas. Ponçage, peinture, nettoyage, pavage...De nombreux travaux réalisés avant de partager une pause gourmande bien méritée.











La nature, toujours, nous offre ses paysages et ses surprises.







Certaines surprises sont cependant meilleures que d'autres. N'oublions pas que nous partageons la même terre.







En fin d'année scolaire, les CM2 de l'école de Bootzheim se sont vu remettre un livre marquant la fin de leur scolarité dans leur village. Un geste pour leur souhaiter le meilleur lors de leur entrée au collège.



BAR EPHÉMÈRE 2025





Ouverture du bar éphémère du 7 au 14 juilet ! Objectif : sauvegarder la licence IV dont la commune est propriétaire depuis 2012.





Les association locales ont prêté main forte à la commune en proposant de la petite restauration et des bénévoles pour le service.





MERCI à tous ! vous avez été nombreux à répondre présents et à venir boire un verre et partager un moment au bar éphémère 2026...

La réunion d'informations sur la lutte contre le moustique tigre mais également le frelon asiatique a attiré du public.





Plusieurs voisins de la rue des Pommiers et de l'Impasse des Poiriers se sont réunis fin août...une fête des voisins simple et joyeuse.



Et déjà l'automne s'installe...vient le temps de la commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918. Un moment attendu à Bootzheim.









Ce moment solennel a rassemblé un large public qui s'est ensuite retrouvé à la salle polyvalente pour le moment convivial.







La fête annuelle de la Sainte Barbe est l'occasion de mettre à l'honneur les sapeurs pompiers de la section de BOOTZHEIM/MACKENHEIM.







Dimanche 14 décembre, les seniors de Bootzheim ont partagé le traditionnel repas de fin d'année.



Un repas partagé dans une ambiance détendue et festive.









Nos retraités sont toujours partant pour quelques pas de danse.





Edito du Maire



Chers Bootzheimoises et Bootzheimois,

La parution de notre rétrospective est l'occasion de se souvenir des moments passés, ceux qui ont marqué 2025 pour notre communauté. C'est également le moment de faire un bilan de ce qui a été réalisé pour mieux se projeter vers l'avenir et réaliser le chemin qui reste à parcourir pour que notre commune avance et progresse.

La nouvelle équipe municipale vient d'être installée pour un nouveau mandat. Renouvelée aux deux tiers, elle se compose d'hommes et de femmes motivés qui pour la plupart découvrent cette mission. Je les remercie pour leur confiance et leur engagement et je nous souhaite pleine réussite dans nos projets.

Mais qu'il me soit également donné l'occasion de saluer le travail de la précédente équipe municipale qui a œuvré dans de nombreux domaines pour que Bootzheim existe dans un environnement exigeant avec des moyens contraints.

Durant le précédent mandat il nous a semblé nécessaire d'améliorer la sécurité et la tranquillité de nos concitoyens en renforçant la signalisation d'emplacements de stationnement sur voirie pour libérer les trottoirs et les pistes cyclables et induire une vitesse de circulation réduite là où la chaussée est rendue plus étroite. Dans le même esprit nous avons multiplié les passages piétons et les aménagements pour sécuriser la circulation.

Pour la tranquillité de tous nous avons rédigé un arrêté pour limiter les nuisances sonores dans des créneaux horaires précis.

Pour lutter contre les incivilités, pour faire respecter nos arrêtés, pour gérer les problématiques de voisinage et du vivre ensemble ainsi que la surveillance de notre ban, nous avons choisi de nous allouer les services de la Brigade Verte, tout comme la commune voisine de Mackenheim.

Malgré un endettement important qu'il nous était interdit d'augmenter, nous n'avons pas renoncé aux investissements nécessaires en mobilisant nos équipes pour des montages financiers raisonnables alliant fonds publics, ressources propres et accompagnement juridique. C'est ainsi que nous avons pu acquérir le site au 4 rue des artisans qui abrite désormais le hangar municipal et une parcelle en face de la salle polyvalente pour proposer une capacité de stationnement supplémentaire lors de manifestations.

Il nous a semblé également primordial de sécuriser et améliorer l'accès au site partagé de la salle polyvalente et du périscolaire. Ce sont désormais 29 emplacements de stationnement disponibles dont 2 pour les personnes à mobilité réduite et 2 pour le rechargement des véhicules électriques.

Nous n'avons eu de cesse d'entretenir et d'améliorer les bâtiments publics et édifices cultuels avec la création d'un columbarium de 16 cases funéraires et un équipement de récupération d'eau de pluie au cimetière de Bootzheim.

Nous avons équipé les salles de classes de l'école Albert Premier de Monaco d'écrans et vidéos projecteurs à courte focale, mais aussi installé un dispositif de sécurité anti-intrusion et une climatisation pour la salle de motricité, sans compter le ravalement des façades du bâtiment ancien.

La mairie n'était pas en reste puisque nous avons décidé d'améliorer les conditions de travail du personnel par du mobilier ergonomique et un matériel informatique plus performant et sécurisé.

Enfin la salle polyvalente a fait l'objet de l'installation de stores automatisés occultants, couplée avec l'amélioration du dispositif d'évacuation des fumées en cas d'incendie. Et, nous avons complété et renouvelé certains équipements de la cuisine et du bar.

Edito du Maire

Notre objectif était également d'améliorer la convivialité de notre village et créer des moments de partage et de rencontre. A ce titre les cérémonies officielles de commémorations ont été redynamisées. Les associations ont été soutenues et mises à contribution lors d'évènements communaux. Un local a été mis à disposition de l'amicale des pompiers dans un endroit bucolique qui ouvre au public en période estivale pour la pratique de la pétanque et autres activités de plein air.

Dans la perspective d'une amélioration de notre cadre de vie nous avons souhaité que les rues de Bootzheim soient régulièrement décorées, au fil des saisons, avec la complicité de l'école et du périscolaire. Mais aussi, nous veillons à ce que les espaces verts soient régulièrement entretenus et améliorés.

Toutes ces réalisations n'ont été possibles qu'avec la confiance et le travail du conseil municipal dans son ensemble ainsi que le personnel communal, fidèle et impliqué. Un immense merci à tous.

Les projets ne manquent pas non plus pour le mandat qui débute, ils ont été exposés dans notre profession de foi et lors d'une réunion publique, riche en informations et attentes des administrés.

Notre équipe doit mener de front plusieurs dossiers ;

- L'aménagement du cimetière (amélioration du cheminement et l'accès des personnes à mobilité réduite, création d'un jardin du souvenir le cas échéant, gestion du renouvellement massif des concessions à échéance 2031, finalisation du règlement du cimetière et réflexion sur les possibilités d'extensions de zones d'inhumation) ;
- La refonte complète de l'aire de jeux avec le remplacement de la structure existante et la création d'un espace intergénérationnel, des plus petits au plus grands par l'installation de structures adaptées ainsi que de matériel favorisant la pratique sportive ;
- La poursuite de la sécurisation de la circulation dans les rues de Bootzheim avec la nécessité de réduire la vitesse sur tous les axes à 40 km/h et renforcer les aménagements voire les dispositifs dissuasifs de vitesse excessive ;
- Poursuivre progressivement la réhabilitation du site au 4 rue des artisans, à commencer par la destruction et reconstruction d'un auvent en bois pour contribuer à améliorer l'accueil du public fréquentant les lieux en période estivale ;
- Finaliser la modification n° 1 de notre PLU afin de nous mettre en conformité avec les nouvelles exigences d'urbanisme et d'économie de consommation foncière dans la perspective d'un transfert de compétence encore incertain de l'élaboration d'un PLU intercommunal à la communauté des communes du Ried de Marckolsheim ;
- Poursuivre le rapprochement avec la commune voisine de Mackenheim. Après l'évènement fédérateur de l'implantation d'un périscolaire fréquenté par les enfants issus de plusieurs villages environnant, la fusion de nos 2 sections de pompiers, les commémorations officielles communes et alternées, il subsiste l'envie de poursuivre cette dynamique notamment sur le suivi de l'évolution de nos effectifs scolaires. D'autres sujets (chasse, gestion des espaces naturels, urbanisme, etc.) pourraient à terme et avec l'assentiment de nos populations revêtir une forme de rapprochement juridiquement plus encadrée.

Nous ne manquerons pas de faire des points d'étape de l'évolution de ces dossiers via nos outils de communication désormais connus et utilisés par bon nombre d'entre vous et pourquoi pas rendre plus régulier les réunions publiques.

Il me reste à vous remercier pour le temps que vous avez bien voulu consacrer à la lecture de ce bilan et des projets que nous vous proposons. Je me tiens ainsi que mes adjoints à votre disposition si vous souhaitez nous rencontrer.

Avec toute ma considération et mon engagement.

Clément ROHMER
Maire de Bootzheim





Naissances 2025

KERN Giulia (F) -------→ née le 23.04.2025
NERCAM Juliette (F) -------→ née le 30.05.2025
KESSLER Zoé (F) -------→ née le 04.06.2025
HAMM Philippe Thierry Nicolas(M) -------→ né le 10.07.2025
RUDLOFF Octave (M) -------→ né le 22.07.2025
SCHMITT Alice (F) -------→ née le 21.08.2025
FISCHER Elias Souliya (M) -------→ né le 03.11.2025



Parce que les bébés d'aujourd'hui seront les adultes de demain, nous avons souhaité qu'ils soient dès à présent acteur du monde qui les entoure. Nous leur souhaitons la bienvenue en remettant à la famille un bon d'échange pour un objet destiné à préserver la biodiversité (nichoir, mangeoire, gîte à papillons, ...).

Vous avez accueilli un enfant au cours de l'année 2025 et n'êtes pas encore venu retirer le cadeau de naissance, n'hésitez plus et présentez-vous en mairie.

PACS 2025



le 17.01.2025
SIVADIER Lucas
&
OHLUNG Sabrina



le 11.06.2025
IOPETI Tristan
&
LAMBERGER Marion

Décès 2025

MADER Joseph Raymond	décédé en mars 2025	(81 ans)
DREYFUS Marie Jeanne épouse WEHRLE	décédée en juillet 2025	(100 ans)
RIEGERT Edith Georgette	décédée en août 2024	(72 ans)
WEIBEL Astride Marie épouse TREBIS	décédée en novembre 2025	(86 ans)
SCHMITT Odile Emma épouse LOSSER	décédée en novembre 2025	(97 ans)



"On a des mots pour dire une peine légère, mais les grandes douleurs ne savent que se taire"
Sénèque

Nos pensées vont vers les familles endeuillées...

Grands anniversaires 2025

ZIMMERMANN Liliane	--------→	80 ans
DA SILVA FREITAS Renate	--------→	80 ans
MADER Odile	--------→	80 ans
HUSSER Roland	--------→	85 ans
VONESCH Erika	--------→	85 ans
MUTELET Pierre	--------→	85 ans
HUSSER Emilie	--------→	85 ans
WEIBEL Armand	--------→	90 ans
REDELSPERGER Marie-Andrée	--------→	90 ans
STEGMULLER Madeleine	--------→	90 ans
WERLE Jeanne	--------→	100 ans









Noces d'Or 2025



le 27.12.1975
BREITEL François & PETROWSKI Pierrette

Noces de Diamant 2025



le 10.09.1965
MADER Erwin & VONESCH Marie Odile

Baptêmes civils 2025



Le baptême civil d'Iris et Mathis BOLLE-REDDAT
a été célébré le 30.08.2025





Le baptême civil d'Adaline CAPPARELLI
a été célébré le 22.11.2025

A l'école de BOOTZHEIM

Ecole Prince Albert 1er de Monaco
9 rue Principale - 67390 BOOTZHEIM

03 88 74 96 12

ce.0670736l@ac-strasbourg.fr

A la rentrée 2025/2026, l'école de Bootzheim compte 62 élèves répartis en 3 classes. 1 classe de maternelle et 2 classes de niveau élémentaire.

L'école occupe deux bâtiments et dispose d'une salle multifonctions dans ses locaux.

Directeur : M. Jérémie CLOG
Enseignante Maternelle : Mme Hélène HEMMERLE
Enseignante CP-CE1-CE2 : Mmes Sandra HIRTH / Myriam MOURGUES
Enseignante CE2-CM1-CM2 : M. Jérémie CLOG



EFFECTIFS 2025/2026 :

- Maternelle : 19 enfants
- Cycle 2 (CP/CE1) : 20 enfants
- Cycle 3 (CE2/CM1-2) : 23 enfants

ÈCOLE MATERNELLE



A la maternelle on découvre la vie en groupe, les balbutiements du geste de l'écriture, on compte, on joue et bien plus encore.

Les enfants de maternelle ont été initiés, entre autres, au foot par Lætitia (éducatrice sport adapté) et Joël (travailleur à l'ESAT HK) grâce au partenariat avec le service des sports de l'APEI.

Activités sportives





Activités nature







Les enfants ont mené un projet sur les plantes qui poussent autour de nous, en partenariat avec la maison de la nature. Ils ont fabriqué du papier, fait des empreintes de feuilles, pour constituer un petit herbier.

Dispositif "Maternelle et cinéma"





Ils ont été 3 fois au cinéma de Marckolsheim.

Ils ont également eu la chance d'aller voir un spectacle "Spätzele Man", à la Bouilloire.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE



Au cours de l'année scolaire écoulée, les élèves de la classe multiniveau CE2-CM1-CM2 ont participé à plusieurs projets éducatifs riches et engageants, centrés sur le développement durable, la citoyenneté et l'ouverture au monde. Ces actions, menées en partenariat avec des acteurs locaux et associatifs, ont permis aux élèves de développer des connaissances, des compétences sociales et une conscience écologique.



Sensibilisation au tri des déchets et au développement durable

Dans le cadre d'un parcours sur le développement durable, les élèves se sont rendus à la médiathèque de Marckolsheim afin de rencontrer des intervenants du SMICTOM. Lors de cette sortie, les élèves ont bénéficié d'interventions pédagogiques visant à :

- Comprendre l'importance du tri des déchets,
- Identifier les différentes catégories de déchets,
- Réfléchir à l'impact des déchets sur l'environnement,
- Adopter des gestes éco-citoyens au quotidien.

Les échanges avec les intervenants ont été riches et adaptés à l'âge des élèves, favorisant la participation active, les questions et la réflexion collective.

Interventions sportives en partenariat avec l'APEI Centre Alsace (ASACA)

Dans la continuité du partenariat engagé avec l'APEI Centre Alsace, des séances de sport ont été proposées aux élèves.

Sur la période concernée, ces séances ont été encadrées par une éducatrice sportive de l'APEI, accompagnée d'un parasportif, permettant de travailler autour :

- de la pratique sportive adaptée,
- du respect des différences,
- de l'inclusion et de la coopération.

Depuis le mois de septembre 2025, l'éducatrice sportive est intervenue dans la classe de CP- CE1- CE2 de l'école afin de poursuivre ces temps sportifs avec les élèves.

Le partenariat avec l'APEI Centre Alsace s'est toutefois achevé après les vacances de Noël, les parasportifs n'étant plus en mesure de se libérer pour accompagner l'éducatrice lors des interventions en milieu scolaire, en raison de leurs contraintes professionnelles.

Ces interventions ont néanmoins constitué un apport éducatif riche pour les élèves concernés et ont permis de valoriser les valeurs de sport, d'inclusion et de respect.

Rencontres avec des parasportifs !
en partenariat avec l'APEI Centre Alsace (ASACA)

Un second projet d'envergure a été mené en partenariat avec l'APEI Centre Alsace – ASACA. Les élèves ont eu l'opportunité de rencontrer à plusieurs reprises des parasportifs, lors de temps d'échanges et de sensibilisation.

Ces rencontres ont permis de travailler sur plusieurs axes :

- Le respect de l'autre et la différence,
- Le dépassement de soi,
- Les valeurs du sport et de la solidarité,
- Le lien entre sport, engagement citoyen et respect de l'environnement.
- Suivi d'un projet sportif et écologique

Les parasportifs rencontrés portaient un projet ambitieux : rejoindre le Cap Nord en Norvège à vélo. Ce défi sportif et écologique a servi de fil conducteur tout au long de l'année.



Les élèves ont suivi leur parcours notamment grâce à des temps d'échanges à distance.
Cependant, le nombre de visioconférences est resté limité, en raison de contraintes organisationnelles, notamment liées à la disponibilité des différents acteurs. Malgré cela, les échanges réalisés ont permis aux élèves de mieux comprendre les enjeux du projet, tant sur le plan sportif qu'environnemental. Ce projet a fortement mobilisé les élèves, qui se sont montrés curieux, investis et sensibles aux enjeux environnementaux abordés.

Ces projets ont permis aux élèves de vivre des expériences concrètes et porteuses de sens, en lien avec les valeurs du développement durable, de l'inclusion et de la citoyenneté. Les partenariats avec la médiathèque de Marckolsheim, le SMICTOM et l'APEI Centre Alsace – ASACA ont enrichi les apprentissages et favorisé l'ouverture des élèves sur le monde qui les entoure.

Ils ont également contribué à développer l'esprit critique, l'engagement et la responsabilité environnementale des élèves, tout en renforçant la cohésion de classe.

Périscolaire "Les Stomba"
25 rue Haute - 67390 BOOTZHEIM

07 88 22 35 65

peri.bootzheim@agf67.fr

Sur l'année scolaire 2024/2025, de janvier à juillet, l'équipe d'animation a travaillé sur le thème « Les arts ». La richesse de ce projet nous a inspiré. De ce fait, nous avons eu l'idée de faire découvrir aux enfants certains type d'arts qui ont été répartis tout le long de l'année : art musical, art littéraire, art créatif, art de la scène.

Nous avons également organisé notre pique-nique annuel pour fêter l'été au parc de jeux de Bootzheim.



Pour la rentrée 2025-2026 , le périscolaire est en fête, et pour cause : le « Festi Péri » est là !

En septembre 2026, le périscolaire "Les Stomba" c'est ... 70 FAMILLES



Le périscolaire souffle sa 5ème bougie. Une fête s'impose ! Pour ce faire, l'équipe d'animation a envie d'organiser une fête de fin d'année avec les enfants et les parents de la structure. Tout au long de l'année, nous allons confectionner et bricoler des jeux afin d'animer cette belle soirée.

Mais il y a toujours des activités en parallèle, comme la participation au concours de dessin du SMICTOM. Et, depuis plusieurs années maintenant, les enfants ont participé à la décoration du village, en peignant des sujets en bois pendant la période de Noël.

Autour de l'Ecole
BORY Jessica, Présidente

06 32 41 16 77





L'association "Autour de l'École du village de Bootzheim" a été fondée en 2004 ! Depuis sa création, elle a pour mission de soutenir l'école du village en récoltant des fonds pour financer des projets éducatifs et ludiques qui profitent directement aux enfants.

Ainsi, cette année, elle a proposé quelques ventes groupées, comme la vente de chocolats de Pâques.



C'est grâce à l'implication de tous les parents, membres de l'association dès qu'un de leurs enfants entre à l'école, que l'association peut organiser des événements joyeux et conviviaux pour récolter les fonds nécessaires.

L'association prend en charge l'organisation des fêtes scolaires. Elle s'occupe de commander les boissons, de récolter les gâteaux, et de cuire des crêpes jusqu'à une heure avancée de la nuit...



L'école et l'association travaillent main dans la main depuis de nombreuses années. L'équipe enseignante est reconnaissante pour ce que l'association apporte. Que ce soit pour organiser des kermesses ou encore des goûters (lamalas et manalas !) et des sorties. Chaque projet est l'occasion de créer des moments agréables pour les enfants et leurs familles.

Le bureau de l'association devra être remodelé et et toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour rejoindre mais aussi poursuivre cette belle aventure ! Si vous souhaitez participer ou simplement en savoir plus, n'hésitez pas à nous contacter.



Ensemble, continuons à faire vivre des moments joyeux et solidaires autour de l'école de Bootzheim, pour le bonheur de nos enfants !



Section Pompiers BOOTZHEIM/MACKENHEIM
DOUCHE Samuel, chef de section
06 21 31 31 03

Amicale des sapeurs pompiers BOOTZHEIM
GEIMER Martial, Président de l'amicale
06 81 65 07 28

La section locale des sapeurs-pompiers volontaires regroupe aujourd'hui les effectifs de Bootzheim et de Mackenheim. Forte d'un effectif de presque quinze hommes et femmes, les pompiers jouent un rôle essentiel dans la vie de notre commune. Toujours prêts à intervenir pour assurer la sécurité et le secours à la population, ces femmes et ces hommes donnent de leur temps avec dévouement, courage et solidarité. Présents dans les moments d'urgence comme dans le quotidien, ils incarnent des valeurs fortes de service, d'entraide et de proximité. En 2025, il sont intervenus à plusieurs reprises que ce soit pour feu de cheminée, accident de la circulation ou secours à personne.

Mais les pompiers participent aussi pleinement à la vie du village et contribuent à créer du lien entre les habitants. Dès le retour des beaux jours, leur cabanon ouvre ses portes (au printemps et durant l'été) pour accueillir petits et grands dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Depuis maintenant deux ans, les sapeurs-pompiers volontaires organisent également la soirée de la Sainte-Patrick. Cet événement festif illustre parfaitement leur volonté de rassembler et d'animer la vie locale dans un esprit de partage et de bonne humeur.

Être pompier volontaire, c'est avant tout porter des valeurs humaines fortes : le courage, le respect, l'engagement et la solidarité. Mais la convivialité et le lien humain font aussi partie intégrante de leur mission.





FCJ BOOTZHEIM - Tennis de table

Michel KLEINDIENST
Président - responsable section

06 70 60 21 71

La section de tennis de table réalise d'ores et déjà une belle saison 2025/2026, fort de ses 28 licenciés.

Les 9 équipes inscrites en AGR et LGET ont réalisé une première phase exceptionnelle.

Sur les 4 équipes seniors inscrites en LGET, les équipes 1 2 et 3 sont montées à l'étage supérieur. L'objectif est maintenant de se maintenir et de faire monter l'équipe 4. Les équipes jeunes AGR et LGET signent aussi un bon parcours.



Dès à présent l'école de tennis de table, forte de ces 13 jeunes, souhaite recruter des nouveaux joueurs. N'hésitez pas à franchir la porte de la salle polyvalente le mardi soir pour découvrir notre sport.

La section comprend aussi 7 membres non licenciés qui se mélangent dans les différentes séances d'entrainement.

Nous remercions nos 2 nouveaux sponsors "Artlogis" et "SAFTI Immobilier Romain Da Costa Oliveira" qui ont participer au financement d'une nouvelle tenue pour nos joueurs.









FCJ BOOTZHEIM - Klein Pariser

Astride SCHREIBER
responsable section

03 88 58 67 61





















Les Klein Pariser se retrouvent au minimum tous les 15 jours, le mardi de 14h à 18h. En 2025, ils se sont même retrouvés pendant l'été. Discussions, belote, triominos sont toujours au programme.

Soirée vin nouveau, barbecue d'été ou Noël...Chaque occasion est bonne pour partager plus que l'après-midi.

Les joueurs de cartes et tous nouveaux membres sont les bienvenus, n'hésitez pas à venir pousser la porte. Les Klein Pariser, il suffit de les essayer pour les adopter.

Générations Bouge

06 79 55 78 31
generations.bouge@gmail.com

Les participantes à la Gym seniors se retrouvent tous les lundis de 14h à 15h à la salle polyvalente.

25 personnes sont inscrites pour une heure de sport et de détente au cours de laquelle on travaille l'équilibre, la coordination et le renforcement musculaire sur chaise.

La gym seniors c'est aussi le moment de se retrouver, de rompre parfois la solitude. Toutes les participantes arrivent et repartent avec le sourire.











Chorale Sainte Cécile
Patricia WEBER TONNELIER, organiste
06 85 19 64 49 - weber.patricia@orange.fr

TONNELIER Jean-Luc, Président
06 70 47 73 79
tonnelier.jeanluc@orange.fr

La Chorale Sainte Cécile de Bootzheim est une chorale paroissiale. Présidée par Jean-Luc TONNELIER, elle compte actuellement onze choristes, dont un chef de choeur et organiste : Patricia WEBER TONNELIER qui dirige l'ensemble. La Chorale se répartit en trois pupitres essentiellement (soprano-alto-basse) et propose un répertoire varié qui laisse place à l'unisson, mais qui réserve surtout une très belle part aux interprétations polyphoniques lorsque cela est possible.

Sa vocation est avant tout d'animer les célébrations religieuses tout au long de l'année, en permettant de rendre les célébrations plus vivantes. La chorale participe ainsi à la vie du village de Bootzheim en partageant les joies, mais aussi les peines de la paroisse (mariages, noces d'or, funérailles...). Elle reste à côté de chacun, ne laissant personne dans la tristesse, le désespoir, la solitude, le deuil. Une écoute, un accompagnement sont proposées.



La chorale a débuté l'année 2025 avec la messe de la solennité de l'Epiphanie. Le 02 février 2025, la chorale a rehaussé la messe de la Fête Patronale de St Blaise. Le Dimanche 13 avril, dans la salle des fêtes de Bootzheim, a été célébrée la messe de la Passion avec bénédiction des Rameaux et la Célébration Communautaire avec le sacrement de Grâce pour toute la Communauté de Paroisses du Ried. Une semaine plus tard, nous avons animé la messe du lundi de Pâques. La fête de la Toussaint fût célébrée le 1er novembre dans un contexte de joie pour honorer les fidèles défunts de nos familles. Le samedi 22 novembre, la chorale a honoré lors de la messe de la Solennité du Christ Roi, la patronne de la chorale Ste Cécile. L'année 2025 s'est achevée le jeudi 25 décembre par la messe du jour de Noël. Un grand MERCI à Christophe et à ses aides qui innovent chaque année en mettant en œuvre leur esprit de créativité et leurs talents lors de l'installation de la crèche.

Lors des célébrations, l'on n'assiste pas à un concert donné par la chorale, mais c'est toute l'assemblée qui peut exprimer la louange par la voix chantée accompagnée de l'orgue. En effet, les choristes ont besoin de l'orgue pour leur donner le «la» et le rôle de l'organiste est donc de les accompagner en leur donnant les premières mesures et soutenir le chant. Chaque voix, aussi modeste soit-elle, peut nourrir le choeur. L'énergie, la présence et l'amour de la musique font toute la différence. Alors, si vous aimez chanter, rejoignez la chorale et laissez votre voix s'unir à celles des autres pour créer une symphonie. Osez franchir le pas et inscrivez votre nom dans l'histoire musicale !

La Chorale se réunit le mardi
précédant l'office du week-end.

Les répétitions ont lieu
à l'église à 20h15.

→ **Comment devenir choriste ?**

Il suffit de nous contacter ! Merci d'avance pour votre démarche et soyez le/la bienvenu(e) !

La paroisse est une division administrative gérée par des services religieux spécialisés. En Alsace et Moselle, chaque paroisse a comme support juridique concordataire un conseil de fabrique chargé d'administrer les biens de la paroisse. Ailleurs en France, par la loi de séparation des Églises et de l'État de 1905, les Conseils de fabrique sont supprimés.

Conseil de Fabrique
Christian MATHIS, Président
03 88 92 74 08

Christophe LENHARD, relais
03 88 58 66 11



Le Conseil de Fabrique

Depuis la dernière réunion pour approbation du budget annuel de mars 2025 le Conseil de Fabrique de Bootzheim compte 5 membres:

- Le Président, MATHIS Christian
- La trésorière, MADER Mireille
- La secrétaire, FAHRNER Estelle
- Les assesseurs, LENHARD Christophe et LOSSER Michaël.

Le président, la trésorière et la secrétaire forme le bureau.

Tous les membres font partie du groupe des lecteurs et Christophe assure la charge de sacristain avec Mme SCHILTZ Monique.

LA PAROISSE LANCE UN APPEL ET RECRUTE DES SERVANTS D'AUTEL.

Vos enfants souhaitent participer à la messe en étant au service de la liturgie ? Nous nous ferons une joie des les accueillir et les former. Les garçons et les filles peuvent servir la messe à partir de l'âge de 7 ans.

Pour plus d'informations, contacter LENHARD Christophe au 03.88.58.66.11

Merci

La chorale apporte aux célébrations « les joies et les espoirs, les tristesses et les angoisses des hommes ».

MERCI à notre chorale toujours présente, à son président Jean-Luc TONNELIER et son épouse Patricia, organiste et cheffe de chœur, pour la préparation des programmes de chants et les répétitions tout au long de l'année.

MERCI à la commune pour toutes les photocopies des feuillets de chants et autres.

Les enveloppes chauffage

La somme récoltée avec les enveloppes pour le chauffage est de

900 €

MERCI aux paroissiens et paroissiennes pour leur générosité.

Les travaux

En 2023, le Conseil de Fabrique a démarré divers travaux de rénovation intérieure dans l'église Saint Blaise. Ces travaux, visaient tout d'abord la sécurité :

- l'accessibilité des bancs arrière côté mur ;
- les portes latérales s'ouvrant vers l'extérieur avec poignées anti-panique à barre.

Mais aussi l'amélioration des aménagements de la sacristie :

- installation de toilettes ;
- escalier en bois pour monter à l'étage ;
- remise à neuf des placards-penderies pour les aubes et chasubles ;
- caisson pour le tableau électrique.

Ces travaux sont enfin terminés, avec la livraison toute récente du nouveau meuble de sacristie.

Tout a été financé par le Conseil de Fabrique pour un montant de 109 418,25 € grâce au généreux legs de Mme KREMP Maria. **MERCI** à tous les intervenants professionnels pour leur savoir faire mais aussi tous les bénévoles qui ont donné de leur temps pour faire le tri, le démontage des anciens meubles, le désencombrement, le nettoyage. **MERCI** à Christophe LENHARD et à Erwin MADER.

Lors du désencombrement du grenier, un crucifix a été trouvé. En piteux état, il a été confié à Mme FAUTOUX Nathalie, restauratrice d'œuvres d'art et d'antiquités pour lui redonner vie. Depuis l'automne dernier il a repris sa place dans le chœur, suspendu à la voûte. Il est en parfaite harmonie avec les statues surplombant les autels latéraux, la Sainte Vierge à gauche et Saint Erasme à droite.

Pour clore les investissements, l'éclairage de l'autel a été revu à l'économie avec des spots LED mais plus lumineux et des ventilateurs muraux ont été installés à la tribune, pour le confort de la chorale.

La fête paroissiale 2025.

La fête paroissiale est un évènement clé dans la vie d'une communauté, célébrant le Saint Patron de la paroisse et renforçant les liens entre les paroissiens. C'est un moment de rassemblement pour les fidèles où ils honorent leur Saint Patron et l'évènement marquant son histoire. C'est aussi une occasion de festivité.

Le 2 février 2025, la traditionnelle fête paroissiale nous a rassemblés pour la messe avec bénédiction des gorges, sous l'égide de St Blaise, suivie d'un repas pris en commun à la salle polyvalente. Au menu un plat bien alsacien : un Baeckehoffe. L'après midi s'est poursuivi dans une ambiance bon enfant avec une tombola, de la musique et une saynète « La dame des villes et la dame des champs ». Chacun est reparti chez soi à la tombée de la nuit, comblé d'avoir passé une belle journée et rendez-vous pris pour l'année prochaine.

La crèche 2025

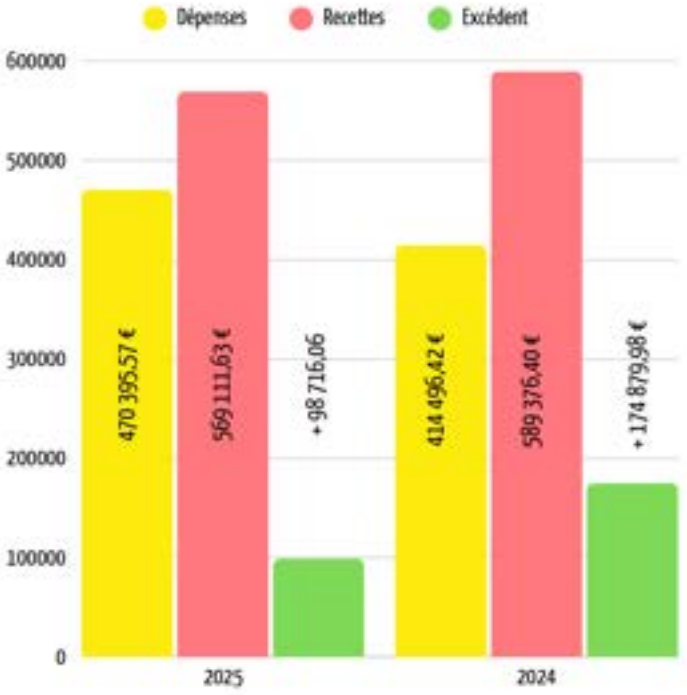
La crèche reste un des grands symboles de Noël. On considère qu'une crèche est la représentation de la nativité du Christ. En France on retrouve régulièrement dans les églises.



En 2025, la crèche de l'église de Bootzheim était particulièrement innovante. Surprenante, étonnante, inattendue ; elle en a laissé plus d'un dans l'expectative. **BRAVO** aux auteurs : Régine MULLER, Christophe LENHARD et Erwin MADER.

FINANCES COMMUNALES

FONCTIONNEMENT 2025 *en bref*



L'excédent de fonctionnement représente la capacité d'autofinancement de la commune. Jusqu'à présent, cet excédent à toujours pu être reporté en investissement pour financer les projets en cours ou à venir.

section de fonctionnement

Les dépenses et recettes de fonctionnement de la collectivité ont évolué au cours des dernières années.

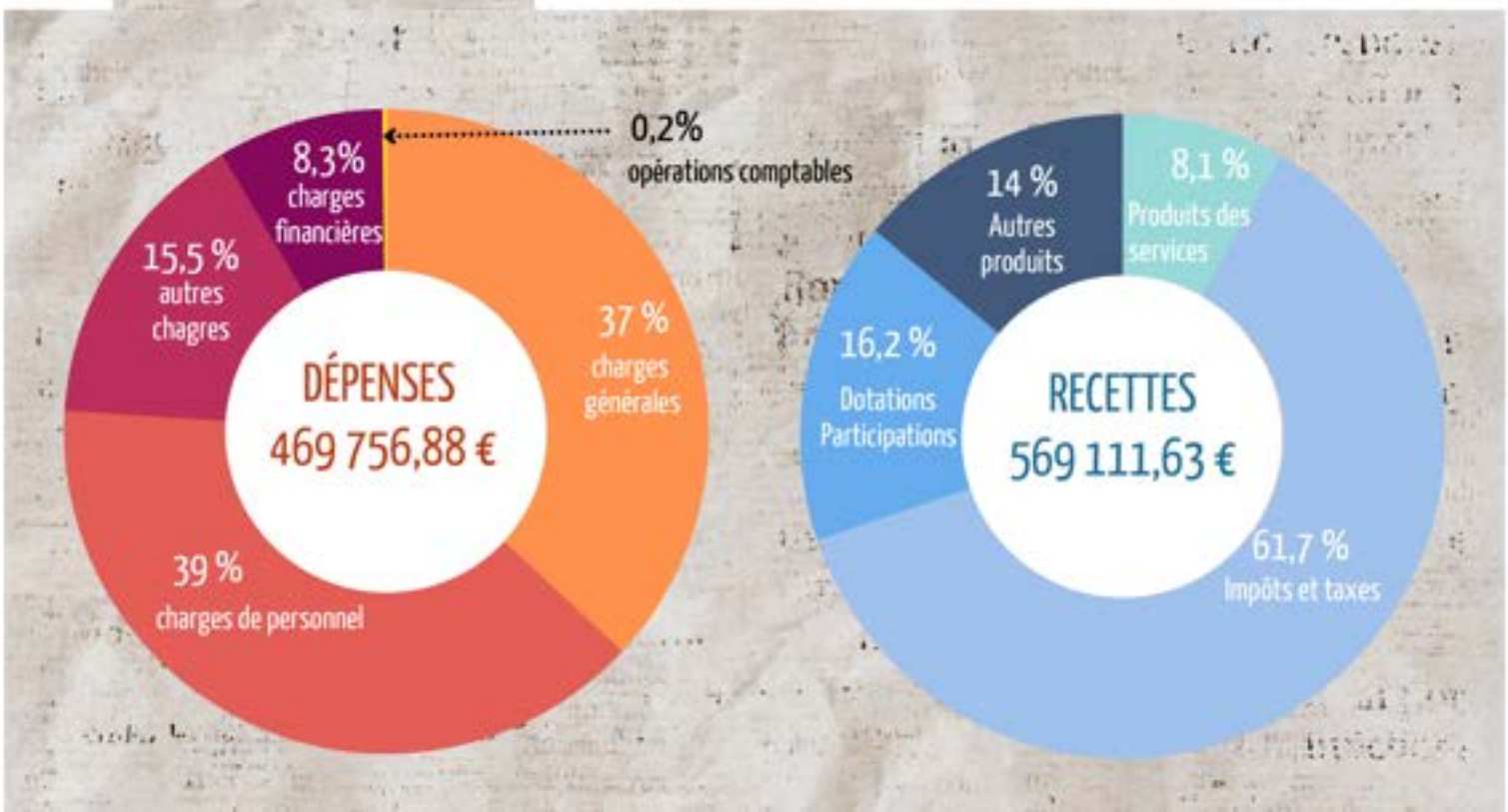
Les dépenses 2025 ont augmenté de 13,45 %. Une augmentation contenue malgré les hausses de prix auxquelles nous sommes tous confrontés, particuliers, entreprises mais aussi collectivités.

En raison de la baisse de plusieurs dotations, on enregistre une légère baisse des recettes de fonctionnement de 3,4 % par rapport à 2024.

Pour une commune, il existe trois principaux types de recettes :

- les impôts locaux et taxes diverses ;
- les dotations et participations versées par l'Etat ou d'autres organismes ;
- les recettes encaissées au titre des prestations fournies à la population.

FONCTIONNEMENT 2025 *en détails*



FINANCES COMMUNALES

à savoir

section d'investissement

Le budget d'investissement prépare l'avenir.

En matière d'investissement, pas de récurrence ni de notion de quotidienneté. Les dépenses et recettes sont liées aux projets à moyen ou long terme. Le budget d'investissement regroupe :

- les dépenses d'investissement, qui sont celles faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'études et travaux sur des structures existantes ou en cours de création. Le remboursement du capital des emprunts est aussi inscrit en investissement.
- les recettes qui sont de deux types : les patrimoniales telles que celles en lien avec les permis de construire (taxe d'aménagement) et les subventions d'investissements retenues (subvention relative à la construction d'un nouveau bâtiment par exemple).

Le principal projet de 2025 était la rénovation du mur d'enceinte du cimetière, avec installation de cases de columbarium intégrées. La réalisation d'un ossuaire a été ajoutée au projet initial. Les travaux se sont achevés à l'automne 2025.

A l'école, des tableaux blancs sur support motorisés et des vidéoprojecteurs à courte focale équipent désormais les salles de classe. Trois ordinateurs portables permettent également une bonne utilisation du matériel mais facilitent aussi la vie du personnel enseignant.

D'autres achats ou travaux, de plus petite échelle ont également été réalisés courant 2025. Il s'agit de travaux de signalisation routière, d'acquisition de matériel ergonomique pour les agents communaux, etc.

Les projets relatifs au réaménagement de l'aire de jeux ainsi que la réhabilitation du site communal du 4 rue des Artisans ou du terrain communal situé en face de la salle polyvalente sont encore à l'étude, en particulier pour permettre un financement raisonné et partagé. Les dépenses d'investissement des années à venir sont toujours à mener avec prudence pour permettre à la commune de conserver des finances saines.

Le budget 2026 EN BREF !



CIMETIÈRE CONCESSIONS



A Bootzheim, le cimetière est situé tout autour de l'église Saint Blaise, dans la rue Principale. Il comprend des tombes dites traditionnelles, en terrain commun ou concessionné. Depuis novembre 2025, des cases cinéraires sont disponibles au sein du mur OUEST, fraîchement rénové.

— QU'EST CE QU'UNE CONCESSION ?

Les concessions de terrains consistent en sépultures en pleine terre destinées à accueillir des cercueils ou urnes et sur lesquelles peuvent être érigées des stèles.

Les concessions en cases cinéraires consistent en un emplacement réservé aux urnes funéraires contenant les cendres des personnes crématisées.

Une concession est un emplacement dont on achète l'usage uniquement, sans un nombre de places.

A Bootzheim, toutes les concessions sont attribuées ou renouvelées pour une durée de 15 ans.

— QUI PEUT ÊTRE INHUMÉ A BOOTZHEIM ?

La sépulture dans le cimetière communal est due :

- aux personnes décédées à Bootzheim ; (quel que soit leur domicile)
- aux personnes domiciliées à Bootzheim ; (quel que soit leur lieu de décès)
- aux personnes titulaires d'une concession de tombe et leurs ayants droits ;
- aux personnes de nationalité française établies à l'étranger et inscrites sur la liste électorale de Bootzheim.

QUEL TYPE DE CONCESSIONS ?

- la **concession familiale** : au bénéfice du concessionnaire, son conjoint et l'ensemble de ses ayants-droits (ascendants, descendants et alliés) ;
- une **concession individuelle** : au bénéfice d'une personne expressément désignée ;
- une **concession collective** : au bénéfice de plusieurs personnes expressément désignées.

Pour permettre une bonne gestion du cimetière, les concessions, que ce soit en pleine terre ou case cinéraire, **sont accordées sous la forme familiale**, sauf demande contraire formulée par le pétitionnaire.

— QU'EST CE QU'UNE INHUMATION?

L'inhumation consiste à déposer le cercueil d'un défunt au cimetière. L'inhumation peut aussi concerner les cendres du défunt: il s'agit alors d'inhumer une urne cinéraire dans un cimetière.

A Bootzheim, les inhumations sont possibles dans les concessions de pleine terre.

Prochainement, les urnes contenant les cendres du défunt pourront être déposées dans une case cinéraire.

Aucune inhumation (corps ou cendres) ne peut être effectuée dans le cimetière sans une autorisation d'inhumer délivrée par le Maire, sous réserve de place disponible dans la concession concernée et du droit à inhumation.

CIMETIÈRE CONCESSIONS





QUEL EST LE TARIF À BOOTZHEIM ?

- **50 € le m² pour les concessions de pleine terre.**
 (pour une durée de 15 ans).

 Par exemple : 100 € pour une tombe simple (2 m²)
 200 € pour une tombe double (4 m²)

- **250€ pour une case cinéraire.**

Le tarif a été fixé par délibération du Conseil Municipal en date du 17.11.2025.

La commune de Bootzheim ne pratique pas de réservation de concession, que ce soit en pleine terre ou en case cinéraire. L'attribution n'est possible qu'au moment de la demande d'inhumation. L'emplacement des concessions est déterminé par la mairie, en fonction de l'ordre des emplacements disponibles.

Vous souhaitez des renseignements, vous vous interrogez sur une concession existante, **contactez la mairie** par courriel, appel téléphonique ou en prenant un rendez-vous !

SOUVENEZ-VOUS !

La réglementation funéraire est particulière. Le sujet se présente souvent aux familles alors que la tristesse et le désarroi le rend encore plus complexe.

La mort fait partie de la vie, alors parlez-en en amont, lorsque tout va bien. Informez vos proches de vos souhaits (inhumation ou crémation), des éventuelles concessions existantes et informez-vous sur vos droits à inhumation.

En parler avant permet à chacun d'avancer en sérénité mais surtout de respecter la volonté du défunt le moment venu.

BON À SAVOIR

Pour les concessions existantes, le renouvellement doit intervenir dans les deux années qui suivent l'échéance de celle-ci ; à défaut, la concession est reprise par la commune pour libérer l'emplacement et le proposer de nouveau à la concession.

En cas de décès du concessionnaire, créateur de la sépulture, la concession revient en indivision aux ayants droits de ce dernier. Ainsi, aucun des ayants droits ne peut prétendre à devenir le propriétaire de la concession et ce, même s'il en est l'unique payeur.

Seul le créateur dispose du droit de définir le type de concession et les personnes autorisées à y être inhumées. Ses volontés devront être respectées et ne pourront pas être modifiées par les ayants-droits.

Le concessionnaire (ou ses ayants droits s'il est décédé) est tenu d'entretenir régulièrement la sépulture et de maintenir en bon état le monument funéraire.

Depuis le 05 janvier 2026, le règlement du cimetière de Bootzheim est en vigueur. Il est consultable sur le site Internet et en mairie. Un affichage synthétique sera réalisé prochainement dans l'emprise du cimetière.

URBANISME RÈGLEMENTATION

La commune poursuit chaque année son urbanisation. Les propriétés existantes évoluent et certains terrains jusqu'alors nus sont construits.

La commune est compétente en matière d'urbanisme. L'instruction des demandes (permis de construire, déclaration préalable ou certificat d'urbanisme) est cependant confiée à l'ATIP (Agence Territoriale d'Ingénierie Publique) depuis 2012, année d'approbation du Plan Local d'Urbanisme de la Commune (PLU).

L'urbanisme est un volet important en terme de charge de travail pour le secrétariat de mairie. Les demandes déposées en mairie doivent être enregistrées et scannées avant d'être adressées à l'ATIP. Cet établissement étudie les demandes au regard du PLU avant de retourner la décision en mairie. Chaque année, ce sont plus d'une trentaine de dossiers qui sont déposés en mairie.

#IMPORTANT

Les autorisations d'urbanisme c'est avant les travaux !

De nombreux travaux, que ce soit pour installer une piscine, des panneaux photovoltaïques, construire un abri de jardin, un carport ou encore une pergola, doivent être déclarés en mairie avant d'être réalisés. En effet, **la déclaration de travaux** (que ce soit une déclaration préalable ou encore un permis de construire), **est une démarche obligatoire**.

Le Code de l'Urbanisme et le Plan Local d'Urbanisme de BOOTZHEIM regroupent les règles et procédures à respecter. C'est la mairie de votre commune, avec le concours de l'ATIP, qui veille au respect des règles.

Nous constatons malheureusement une multiplication des travaux réalisés sans autorisation.

Ne pas déclarer ses travaux vous expose à de nombreux risques et vous serez en infraction vis-à-vis du Code de l'urbanisme.

Vous avez un projet ? RENSEIGNEZ-VOUS en mairie au préalable ! Vous pouvez également prendre rendez-vous !





Les risques en cas de travaux non déclarés sont nombreux :

- **une amende** (de 1 200 à 6 000 euros par m² de surface construite).
- **devoir mettre en conformité les travaux** (ce qui peut impliquer de démolir en tout ou partie le projet).
- **une infraction vis-à-vis des taxes.** Tout nouveau projet soumis à une autorisation doit être déclaré au niveau des taxes. En cas de non-déclaration, vous risquez une amende.
- **une procédure de revente complexifiée.** Lors de la revente de votre bien, les aménagements non déclarés ne pourront pas être inscrits. Les acquéreurs risques d'être plus frileux compte tenu des risques liés à des travaux non déclarés.
- **ne pas être assuré et dédommagé en cas de sinistre.**

URBANISME
RÈGLEMENTATION

L'URBANISME À BOOTZHEIM EN 2025

en 2025, 58 dossier au total ont été instruits par les services !

→ **18 certificats d'urbanisme**, dont :

- 17 certificats d'information
- 1 certificat opérationnel

→ **35 décisions favorables**, comprenant :

- 6 permis de construire
- 29 déclarations préalables

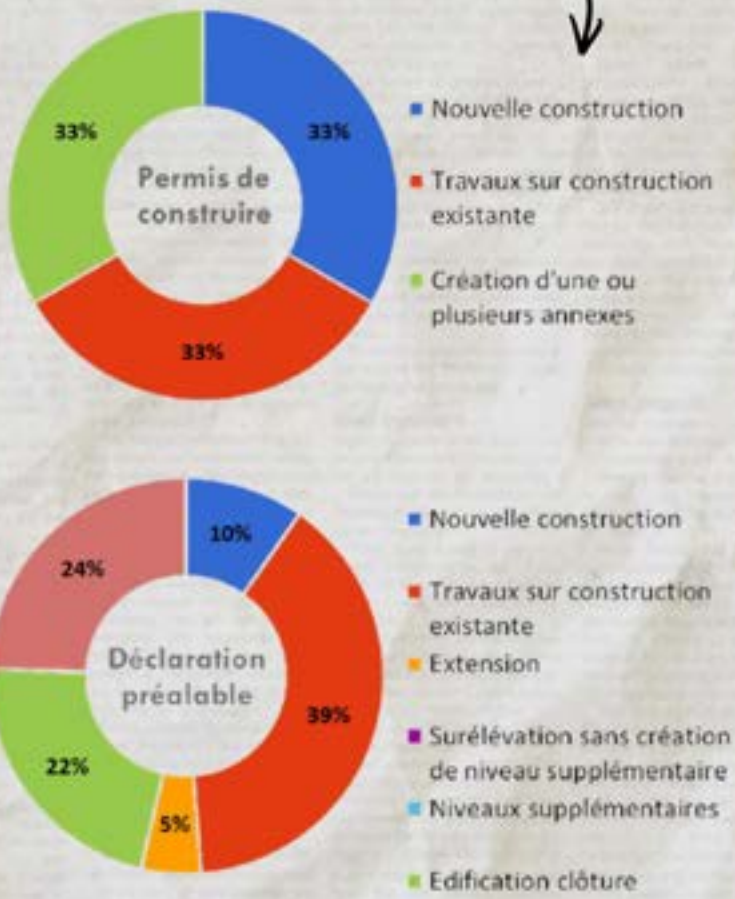
→ **5 décisions négatives**
refus ou d'annulation

A noter :

11 autorisations liées aux **énergies renouvelables**

5 autorisations liées à la **performance thermique**

NATURES DE TRAVAUX AUTORISÉS







LE PLAN LOCAL D'URBANISME : MODIFICATION EN COURS !

Le Plan Local d'Urbanisme de BOOTZHEIM est en cours de modification.

Le PLU de la commune a été approuvé par délibération du Conseil Municipal en date du 07.02.2012. Ce dernier n'a jamais fait l'objet de modification ou révision.

La modification n° 01 a été engagée dans l'objectif de :

- renforcer ses disposition au vu des enjeux environnementaux ;
- réinterroger les vocations autorisées dans le secteur de la zone Nj ;
- ajuster certaines règles.

L'enquête publique s'est tenue du 06 octobre au 07 novembre 2025.

Depuis, le commissaire enquêteur a rendu son rapport et ses conclusions. Le tout est consultable de manière dématérialisée. Les liens nécessaires sont disponibles sur le site Internet de la commune de Bootzheim et ce pendant une année.

Cependant, la modification n'a pas encore été approuvée par le Conseil Municipal. Elle n'est donc pas encore entrée en vigueur. Le moment venu, l'information sera relayée via les supports de communication habituels.

SALLE POLYVALENTE



La salle est disponible à la location !

La salle polyvalente de Bootzheim, en activité depuis 2019, permet d'accueillir de multiples évènements et activités. Tantôt salle de sport que ce soit pour la gym ou nos pongistes locaux, elle accueille aussi régulièrement des mariages, fiançailles, anniversaires et rassemblements de familles. Dans son intégralité, la salle peut accueillir au maximum 350 personnes. Elle peut également être scindée en deux grâce à un mur mobile pour disposer d'une surface plus petite.







Sous réserve de disponibilité, la mise à disposition de la salle est accordée en priorité aux particuliers et associations de Bootzheim (déclarées au registre des associations du Tribunal d'Instance de Sélestat). Ces priorités éteintes, la location pourra être attribuée à des associations externes ou à des particuliers externes au village.

Le locataire devra indiquer clairement l'activité pratiquée. Celle-ci devant avoir un caractère purement associatif ou familial. La location ne pourra nullement être cédée à des tiers ou à un mineur. La fourniture de vaisselle, chauffage, d'électricité, d'eau sont des prestations facturées en sus du prix de location.

Toute location est entendue avec bar et sanitaire. La salle devra être rendue dans un état acceptable faisant suite à une utilisation normale des locaux.



Bon à savoir !

Les tarifs en vigueur sont ceux approuvés par délibération du Conseil Municipal du 15.09.2025. Une remise de 50% sera appliquée annuellement à chaque foyer fiscal de Bootzheim.

Pour toute location de salle, vous pouvez consulter le planning en ligne, sur le site Internet de la commune OU contacter le secrétariat de mairie. Une visite préalable vous sera proposée avant toute confirmation de réservation.

Tous les renseignements et documents utiles sont en ligne sur sur le site Internet : bootzheim.fr

ALSACE
Collectivité européenne



Vos élus :

- Catherine GREIGERT,
- Charles SITZENSTUHL.



Collège de Châtenois : les travaux se poursuivent

Construit en 1974, l'établissement bénéficie actuellement d'une rénovation et restructuration complète engagée par la Collectivité européenne d'Alsace. Le projet prévoit la création d'une extension, la modernisation des bâtiments, la mise aux normes d'accessibilité et la rénovation énergétique avec installation de panneaux photovoltaïques et d'îlots de fraîcheur dans la cour. D'un montant de 14,7 M€, les travaux s'étaleront jusqu'à l'été 2028, tout en maintenant l'accueil des 500 élèves.

Entretien des routes

A la rentrée 2025, la Collectivité européenne d'Alsace (CeA) a engagé des travaux d'entretien et de remplacement des dispositifs de retenue du pont sur la RD559, franchissant l'A35 entre Sélestat et Châtenois.
L'opération comprend le remplacement des garde-corps, l'étanchéité et le renforcement des trottoirs, la pose de fourreaux pour les réseaux souterrains, ainsi que l'installation et la mise en conformité des dispositifs de sécurité.



Entièrement financés par la CeA, ces travaux représentent un investissement de 240 000 €, garantissant la sécurité et la durabilité de l'ouvrage.



Revivez sa mise en place en vidéo :

Moment symbolique au château du Haut-Koenigsbourg

Dans le cadre des travaux du Bastion en étoile du château du Haut-Kœnigsbourg, la Collectivité européenne d'Alsace a entrepris d'importants travaux de restitution dont 4 lucarnes et un lanternon, disparus lors de la tempête en 1999. La Collectivité européenne d'Alsace a souhaité recréer ces éléments en respectant le projet tel qu'imaginé par Bodo Ebhardt, lors de la restauration du château au début du 20e siècle.
Après plusieurs étapes (construction de la charpente à Barr, étanchéité et couverture), le lanternon a été surmonté d'un paratonnerre et de la girouette représentant la famille Tierstein. Si la girouette a été refaite à neuve selon les fragments retrouvés et la documentation d'époque, le blason des Tierstein, et sa célèbre biche, a été conservé.
Le lanternon a été fixé au sommet de la toiture du Bastion en toile avec une grue le 24 septembre dernier. N'oubliez pas de lever les yeux lors de votre prochaine visite !

La Collectivité européenne d'Alsace soutient les communes dans leurs projets pour le développement du territoire alsacien :



> A Schoenau : la commune a réhabilité une maison alsacienne pour en faire un lieu dédié à la jeunesse. Les éléments historiques ont été préservés et le bâtiment accueille aujourd'hui une bibliothèque. Des activités pour les enfants et ados, ainsi que des animations du centre intercommunal pourront y être organisés.
L'aménagement du jardin et la création d'une terrasse permettent également d'organiser des activités en extérieur, offrant un espace naturel et convivial au cœur du village. La Collectivité européenne d'Alsace soutient ce projet à hauteur de 46 303 €.

> à Sundhouse : à la suite de la rénovation de sa salle polyvalente, la commune a bénéficié du soutien de la Collectivité européenne d'Alsace à hauteur de 100 000€ pour rénover le parking et aménager les abords du bâtiment. Ce projet ne se limite pas à l'aménagement du site : il intègre également une démarche écologiquement responsable pour la gestion des eaux de pluie.

Vous avez besoin de conseils personnalisés sur la thématique du logement ? Contactez la Maison de l'Habitat de Sélestat, votre service de proximité !
Plus d'infos sur :

CONTACT
Délégation territoriale Centre Alsace
3 rue Louis Lang 67600 Sélestat
www.alsace.eu

Contactez vos élus



ELSA, votre réseau de transport en Alsace Centrale

Depuis janvier 2025, le PETR Sélestat Alsace Centrale déploie ELSA, votre réseau de transport dans toutes les communes du territoire. L'ambition est de faciliter vos déplacements, qu'ils soient quotidiens, réguliers ou occasionnels.

DES LIGNES RÉGULIÈRES POUR VOUS DÉPLACER DE 05H00 À 21H00 !

Du lundi au samedi, découvrez les lignes régulières du réseau ELSA :

- A **Châtenois ↔ Ebersheim**
- B **Scherwiller ↔ Muttersholtz**
- C **Orschwiller ↔ Baldenheim**

Afin de faciliter vos trajets, vos titres de transport ELSA vous permettent également de vous déplacer sur les **lignes régulières FLUO** de la région Grand Est :

- 510 **Villé ↔ Sélestat**
- 520 **Marckolsheim ↔ Sélestat**
- 530 **Sundhouse ↔ Sélestat**

UNE LIGNE DÉDIÉE POUR LES PERSONNES TRAVAILLANT EN HORAIRES POSTÉS

Nouveauté sur le territoire, nous avons le plaisir de vous présenter **les lignes** D1 **et** D2 qui ont pour objectif de permettre aux salariés travaillant en horaires postés de rejoindre les entreprises situées entre Sélestat et Liepvre.

LE SERVICE DE TRANSPORT À LA DEMANDE

En complément de l'offre de transport régulière, notre **service de Transport À la Demande** TAD et pour les personnes à mobilité réduite (TPMR) offre à toutes les communes du territoire une solution de mobilité de **05h00 à 21h00**. Il est désormais possible de réserver votre trajet via une application mobile « **ELSA TAD -TPMR** », jusqu'à **1h30** avant votre départ.

POUR DÉCOUVRIR NOTRE SERVICE TAD, SCANNEZ-MOI

8 LIGNES SCOLAIRES

ELSA, c'est aussi un réseau de **lignes scolaires**, offrant des solutions de transport aux plus jeunes.

Faisons route ensemble dès maintenant !

AGENCE ELSA
7 Rue du Marteau 67600 Sélestat
Du lundi au vendredi :
8h30 - 12h00 et 13h30 - 17h30
Le samedi : de 9h00 à 12h00

03 88 57 70 70 • bonjour@elsa-mobilites.fr

elsa-mobilites.fr

Sélestat Alsace Centrale
Pôle d'Equilibre Territorial et Rural

NOUVEAU Découvrez le Transport A la Demande dans le Ried de Marckolsheim

ELSA, votre nouveau réseau de transport en Alsace Centrale, a le plaisir de vous présenter son service de transport à la demande (TAD) et de transport pour les personnes à mobilité réduite (TPMR*).
Il est effectué avec un minibus et dessert les 18 communes du Ried de Marckolsheim, à savoir :

- Artolsheim
- Bindernheim
- Boesenbiesen
- Bootzheim
- Elsenheim
- Grussenheim
- Heidolsheim
- Hessenheim
- Hilsenheim
- Marckolsheim
- Mackenheim
- Ohnenheim
- Richtolsheim
- Saasenheim
- Schoenau
- Schwobsheim
- Sundhouse



OFFRE JOURNÉE

Disponible du lundi au samedi, de 5h00 à 21h00, notre service de Transport À la Demande vous permet de voyager entre les communes du Ried de Marckolsheim. Il vous donne également accès aux correspondances avec les lignes FLUO 520, 530 ainsi que les lignes ELSA B et C.

OFFRE "BONJOUR & BONNE SOIRÉE"

Pour vous offrir encore plus de solutions de mobilité ; nous vous proposons le **service "Bonjour & Bonne soirée"** : de 5h00 à 6h00 et de 19h00 à 21h00, le TAD vous permet de vous déplacer d'arrêt à arrêt, entre toutes les communes du Ried de Marckolsheim. En plus de cela, il vous sera possible d'utiliser le TAD pour vous déplacer entre votre commune, la Gare et l'hôpital de Sélestat.



COMMENT ÇA MARCHE ?

Via le site ou l'application ELSA TAD :

- Créez votre compte
- Réservez votre trajet 24h/24 et jusqu'à 1h30 avant votre départ
- Renseignez votre itinéraire le jour et les horaires souhaités
- Recevez un email ou sms confirmant votre réservation
- Le jour J : rendez-vous à l'arrêt désigné et profitez de votre trajet

Vous pouvez également réserver votre TAD par téléphone au 03 88 57 70 70

À QUEL TARIF ?

E-ticket (achat en ligne) : 1,50 €
Achat auprès du conducteur : 2,50 €
Carnet 10 voyages : 10 €
Abonnements ELSA

Pour découvrir l'ensemble des titres valables et la liste de nos revendeurs, rendez-vous sur **elsa-mobilites.fr**

03 88 57 70 70 • bonjour@elsa-mobilites.fr • elsa-mobilites.fr

**Service TPMR : s'adresse aux personnes dans l'impossibilité d'utiliser l'offre régulière et permet les déplacements d'adresse à adresse. Informations et renseignements auprès de l'agence ELSA pour la création d'un dossier d'inscription.*

SMICTOM ALSACE CENTRALE

2 rue des Vosges
67750 Scherwiller

+33 (0)3 88 92 27 19

http:// www.smictom-alsacecentrale.fr

Le SMICTOM est un **syndicat mixte de coopération intercommunale** à **vocation unique** qui a pour mission :

- La collecte des déchets ménagers et assimilés et l'exploitation des points d'apport volontaire sur son territoire ;
- L'exploitation de 8 déchèteries ;
- L'exploitation du Centre de Tri de Scherwiller ;
- La surveillance du Centre de Stockage des Déchets Non Dangereux de Châtenois (fermé depuis le 1er octobre 2022) ;
- La sensibilisation et la prévention auprès des usagers pour améliorer la qualité du tri et encourager la réduction de la quantité de déchets ;
- La facturation de la redevance incitative, la gestion des bacs et la gestion des demandes des usagers.

La collecte des déchets, l'exploitation du Centre de Tri et des 8 déchèteries sont effectués en régie. Seule la collecte et le traitement des biodéchets est un service délégué à une entreprise extérieure : il s'agit de la société Agrivalor.

COLLECTE DE DÉCHETS A BOOTZHEIM



BACS OU BORNES JAUNES
Tous les emballages et les papiers se trient

COLLECTE **JEUDI MATIN**
SEMAINE PAIRE
sortir la poubelle la veille au soir
début de la collecte à 4h45.



BACS OU BORNES **GRIS**

COLLECTE **MERCREDI MATIN**
TOUTES LES SEMAINES
→ **max. 18 levées/an**



BORNES **BIODÉCHETS** et/ou **COMPOSTEURS**

4 BORNES BIODÉCHETS
rue des Cerisiers / rue de l'Europe
rue Gartfeld
rue Principale (Mairie)



BORNES **À VERRE**

1 BORNE A VERRE
rue des Cerisiers

POUR TOUS LES AUTRES DÉCHETS, RENDEZ-VOUS EN DÉCHETTERIE !

LE SMICTOM EN CHIFFRES

6
Communautés de communes

90
Communes

132 000
Habitants

8
Déchèteries

1
Centre de tri

Déchèteries
Du mardi au samedi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.
Fermées les jours fériés !

DÉCHETTERIE LA PLUS PROCHE :

+33 (0)3 88 92 27 19

2 chemin du canal
67390 Mackenheim

SDEA

l'Eau, votre service public

Récupération et gestion des eaux de pluie sur mon terrain

RIED DE MARCKOLSHEIM

Ried de Marckolsheim

Le Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle (SDEA) s'est engagé dans le lancement d'une opération de déraccordement et de mise à disposition de cuves de récupération des eaux de pluies, à destination des particuliers de la Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim. Pour bénéficier de cette opération, le trop-plein de la cuve devra s'infiltrer sur votre parcelle.

Cette démarche permet de réduire la quantité d'eau qui sature le réseau d'assainissement pouvant parfois dégrader la qualité des cours d'eau et causer des inondations sur la voirie et chez des particuliers.

INSTALLER UNE CUVE DE RÉCUPÉRATION D'EAU, C'EST POUVOIR :

- Faire des économies d'eau
- Laver mon matériel de jardinage
- Arroser naturellement mes espaces verts
- Valoriser l'eau qui tombe sur ma parcelle, jardin de pluie, mare, bassin...
- Contribuer à la recharge des nappes
- Participer à la lutte contre le changement climatique

Via cette opération, vous pouvez faire l'acquisition d'une cuve de récupération des eaux de pluie à un tarif réduit. Ainsi, vous pouvez bénéficier de 80 % de subventions pour l'acquisition d'une ou plusieurs cuve(s) et de ses équipements parmi différents modèle, selon vos besoins. Cette opération est possible grâce aux aides octroyées par l'agence de l'eau Rhin-Meuse et la Région Grand Est.

L'ensemble des habitants de ce territoire (hors nouvelles constructions) peuvent bénéficier de cette opération. Pour cela, il suffit de suivre la procédure ci-dessous :

QUELLE EST LA DÉMARCHE À SUIVRE ?

Je me fais connaître en prenant rendez-vous

> Je transmets mes coordonnées et je prends un rendez-vous sur les créneaux proposés

Prenez rendez-vous en appelant le 03 88 19 31 52
De 9h à 12h et de 14h à 16h

↓

Je réalise un rendez-vous diagnostic avec l'agent du SDEA

> Nous étudions ensemble les opportunités de déraccordement et les techniques d'infiltration les plus adaptées
> Je choisis le(s) modèle(s) de cuve(s) qui m'intéresse(nt) et je remplis le bon de commande
> Je m'engage sur l'honneur à déraccorder une partie de mes eaux pluviales

Je prends possession de ma (mes) cuve(s)

> J'installe le matériel et je procède au déraccordement de ma gouttière
> Je procède (si nécessaire) à l'aménagement d'une technique d'infiltration

↓

Vérification du déraccordement par le SDEA

> J'envoie une photo ou une vidéo attestant la preuve du bon déraccordement à l'agent du SDEA

↓

Je reçois ma facture et je règle le reste à charge



10 AVRIL au 11 MAI
OPÉRATION PRINTEMPS
Balade ludique - accès libre

08 MAI
COMMÉMORATION ARMISTICE DU 8 MAI 1945
à MACKENHEIM

09 MAI
PRINTEMPS DES FLEURS
retrait des pré-commandes

06 JUIN
MATINÉE CITOYENNE
nettoyage des espaces publics, travaux, etc.

11 NOV.
COMMÉMORATION ARMISTICE 1914-1918
commémoration et moment convivial

13 DEC.
NOËL DES SENIORS
FÊTE INTERGÉNÉRATIONNELLE

Lisez la note mensuelle, suivez l'actualité via le site Internet et les notifications Panneau Pocket pour être informés des évènements à venir !

RESTEZ INFORMÉS

Suivez l'actualité de la commune, recevez des notifications, et trouvez des renseignements pratiques !

Consultez le site Internet



Téléchargez Panneau Pocket choisissez Bootzheim en ♥



Directeur de la publication : Clément ROHMER
Imprimeur : Centre Alsace Repro - SELESTAT

Ce document a été édité en 100 exemplaires
Dépôt Légal - parution juin 2026- Diffusion gratuite